



SAÔNE-ET-LOIRE

PAGES 2-3

# Épuisés par « un jour sans fin »

# le journal

Charolais-Brionnais 71E

DE SAÔNE-ET-LOIRE

Mardi 20 avril 2021 - 1,20 €

**DEKRA NORISKO** **CONTRÔLE TECHNIQUE**

**-8€**  
\*sur votre contrôle

**OU** Rendez-vous en ligne sur [www.dekra-norisko.fr](http://www.dekra-norisko.fr)

**PARAY-LE-MONIAL** - Tél. 03 85 81 62 62  
**CHAROLLES** - Tél. 03 85 88 02 02  
**MARCIGNY** - Tél. 03 85 25 49 49  
**BOURBON-LANCY** - Tél. 03 85 85 55 55

## ENTRE GUEUGNON ET BOURBON

# Éolien : des élus très courtisés



Entre Arroux Loire et Somme, des dizaines d'éoliennes sont en projet, en plus de celles déjà en place à La Chapelle-au-Mans. Entre désir de concertation et intérêts financiers des communes, le sujet est délicat. Photo JSL/Neal BADACHE

PAGE 11

## GUEUGNON

### Aperam : avant la manifestation, le directeur s'exprime

PAGE 16

## LA GUICHE

### Quand les élus se font aussi épiciers



PAGE 13

## COMMERCE

### Ils ont 4 boucheries dans le Charolais et en ouvrent une à St-Etienne

PAGE 8

## OFFRE EXCEPTIONNELLE SUR PERGOLA BIOCLIMATIQUE HAUT DE GAMME

**PERGOLA BIOCLIMATIQUE LUX-VENTURY, à partir de 5990 €\* TTC**

**Créateur d'espace extérieur**

sans oublier :

VÉRANDAS, FENÊTRES,  
VOLETS ROULANTS ET BATTANTS,  
PORTES DE GARAGE, PORTAILS...

*nous vous accompagnons dans tous vos projets !*



Exemple : PERGOLA 4 m x 3 m - MOTORISÉ  
**7600€ TTC\***

IMPRIM'VERT®



PEFC 31-3546



**GR** **RADENNE**  
FABRICANT - INSTALLATEUR  
depuis 1989

ZA les Bruyères NEUVY-GRANDCHAMP

CENTRE COMMERCIAL DES ALOUETTES-MONTCEAU  
RN6 - VARENNES-LE-GRAND

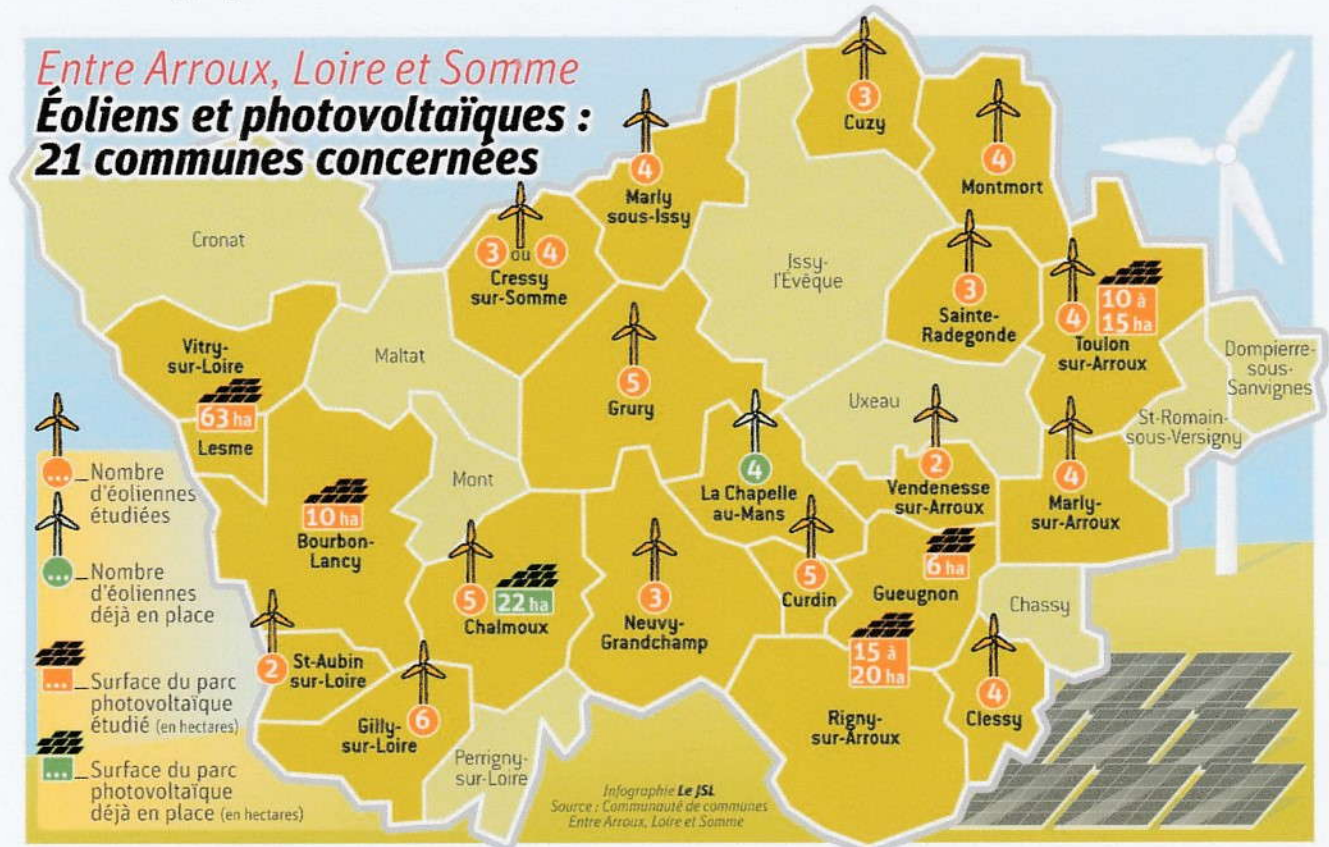
Un seul numéro de téléphone : 03 85 84 28 05

[www.radenne.fr](http://www.radenne.fr) [contact@radenne.fr](mailto:contact@radenne.fr)

Image au 30 verti / Héra pose

ENTRE ARROUX LOIRE ET SOMME

# Parcs éoliens et photovoltaïques : un appel à la concertation



**Inquiet face à la multiplication des projets éoliens et photovoltaïques sur le territoire, le président de l'intercommunalité Entre Arroux Loire et Somme, Dominique Lotte, veut lancer une concertation. Mais les communes ne sont pas prêtes à renoncer aussi facilement à d'alléchantes retombées fiscales.**

« Vous imaginez notre territoire avec 100 éoliennes ? En termes d'attractivité, il serait plombé. » Jusqu'à présent, Dominique Lotte n'observait la multiplication des projets éoliens qu'à travers les coupures de presse. Le phénomène l'a interpellé, jusqu'à ce qu'il ne convoque une conférence des maires, jeudi dernier. Le président de la communauté de communes Entre Arroux Loire et Somme veut nouer une concertation afin d'éviter un développement anarchique des énergies renouvelables sur l'ensemble des 30 communes.

Une carte des projets en cours est

projetée sur écran géant. Partout ou presque, les promoteurs privés ont lancé une offensive. Souvent, les élus locaux sont favorables à ce type de projets, synonymes de nouvelles rentrées fiscales. « Nos dotations de l'État reculent dans des proportions colossales. Face à cela, il y a la carotte des énergies renouvelables : on voit ça comme une bouée de sauvetage par rapport à notre budget », admet le maire de Rigny-sur-Arroux, Patrice Bernard. Dans sa commune, un projet de parc photovoltaïque n'en est qu'au stade embryonnaire.

## « Vous allez faire face à un rejet de la population »

Ailleurs, les dossiers sont plus ou moins avancés : à Curdin, les derniers contacts avec le développeur remontent à 2018, quand la validation du projet éolien de Montmort est contrariée par une bataille judiciaire. Un recensement fait état d'un potentiel de plus de 60 éoliennes sur le territoire intercommunal. En face, les discussions du

plan climat ont permis de définir un plafond : « Nous n'aurions pas plus de 10 éoliennes sur l'intercommunalité », indique Édith Gueugneau, vice-présidente en charge de l'aménagement du territoire. Il faut préserver nos paysages. Après, je sais que cette question a déjà généré des débats très chauds »

## « Ce débat arrive trop tard »

Invité, le sous-préfet de Charolles, Jérôme Aymard, met en garde les élus : « Qu'il y ait 4 éoliennes ou 50, ce n'est pas la même chose. Vous allez faire face à un rejet de la population » Pourtant, peu de maires semblent enclins à renoncer aussi facilement aux subsides liés à un parc éolien ou photovoltaïque. Faut-il réduire la voilure et partager ces recettes-là entre toutes les communes ? « Aucun conseil municipal n'acceptera ça ! » lance un élu. Et n'allez surtout pas en parler au maire de La Chapelle-au-Mans, Armelle Devillard : grâce aux quatre éoliennes implantées sur sa commune, la municipalité perçoit plus de 37 000 € de fiscalité nouvelle

par an.

Dans ce contexte, les élus communaux préfèrent plaider pour leur paroisse. Mais Dominique Lotte ne désespère pas de trouver une solution médiane, entre l'appétit des sociétés privées et l'intransigeance des associations « anti ». Comment procéder ? « J'aimerais qu'on puisse adopter une stratégie collective, en rencontrant les por-

teurs de projets qui ont des perspectives sur le territoire. Sinon, nous avons tout à y perdre. Ce n'est pas cette fiscalité nouvelle qui va compenser tous les autres éléments de notre attractivité. » Mais pour le maire de Marly-sur-Arroux, Christophe Bailly, faire marche arrière sera compliqué. Selon lui, « ce débat arrive bien trop tard ».

Noémi PREDAN

## VSB « est ouvert au dialogue »

La société VSB Énergies Nouvelles a développé le projet du parc éolien en service à La Chapelle-au-Mans depuis 2019. Aujourd'hui, elle porte d'autres dossiers à Marly-sur-Arroux, à Clessy ou encore à Neuvy-Grandchamp. Cheffe de projets, Sophie Legentil ne semble pas hostile à la démarche proposée par le président de la communauté de communes. « Nous répondons d'abord aux interrogations des élus des communes, car la compétence s'exerce à ce niveau-là. Mais nous sommes pleinement ouverts au dialogue à une autre échelle. Il n'y a aucun problème là-dessus » Sophie Legentil assure une entière transparence. « Par exemple, les élus de Marly sont informés des autres projets que nous portons localement. Nous n'avons rien à cacher. » Toutefois, VSB n'est pas seul sur le front des énergies renouvelables entre Arroux Loire et Somme. Plus de 25 sociétés spécialisées auraient déjà tapé à la porte des maires et des propriétaires privés.